

Des réfugiés oubliés : les Bhoutanais au Népal

par Eddy JADOT s.j.,* Bruxelles

*Accompagner les réfugiés,
c'est affirmer que Dieu est présent
dans l'histoire des hommes,
même dans les épisodes les plus tragiques.
En compagnie de Jésus-Christ
et en étant serviteurs de sa mission au milieu des réfugiés,
le JRS peut être un signe efficace
de l'amour de Dieu et de la réconciliation.*

Charte du Jesuit Refugee Service

Le Jesuit Refugee Service (Service jésuite pour les réfugiés) se veut particulièrement attentif aux réfugiés que les médias, le public et les pays donateurs ont tendance à oublier. En Asie, parmi les foules reléguées dans l'oubli, figurent cent mille Bhoutanais, réfugiés au Népal depuis plus de dix ans.

Leurs difficultés remontent à 1985, date où sont promulguées au Bhoutan des «lois de citoyenneté», dont le but inavoué est de donner aux autorités une couverture légale pour exclure du pays un nombre important de gens, citoyens à part entière depuis plusieurs décennies et propriétaires terriens dans le sud du petit royaume himalayen. Ces populations d'origine népalaise sont soudainement ressenties comme une menace pour l'ethnie au pouvoir. Au terme d'un recensement, en 1988, une décision arbitraire tombe : seuls des actes de propriété datés de 1958 - ni avant ni après - permettent de revendiquer la citoyenneté. Les autres habitants sont forcés de quitter le pays après avoir signé des formulaires

d'«émigration volontaire», ou sont expulsés après avoir subi menaces, violences, emprisonnements, parfois même la torture.

L'exode débute en janvier 1990. Les premiers réfugiés atteignent les districts de Jhapa et de Morang, aux confins sud-est du Népal, s'entassant sur les rives insalubres de la rivière Kankai. Leurs souffrances dépassent l'imagination. Les morts, surtout d'enfants et de femmes, se comptent par centaines. Dix ans plus tard, les Bhoutanais sont 100 000.

Sept camps ont été établis par le Haut commissariat pour les réfugiés (HCR), qui couvre tous les frais : constructions en terre battue, bambous et toits de chaume ; transports de nourriture et d'eau ; soins de santé et d'hygiène ; subventions pour l'éducation des jeunes. Des points d'eau et des toilettes - une pour deux familles - sont installés. Une navette fonctionne entre les camps et les hôpitaux et maternités de la ville proche de Damak.

* Ancien directeur du Jesuit Refugee Service - Europe, coordinateur national du JRS Belgique.



Une urgence, l'éducation des jeunes.

La propreté et l'ordre impressionnent d'emblée le visiteur. Même si les vêtements témoignent d'une grande pauvreté, la grâce des femmes et la beauté des enfants sont frappantes. La détresse de dix années d'éloignement du pays et de liberté limitée n'enlève rien à la tradition d'accueil des Bhoutanais et de tout ce qui les rend si attachants. Certains règlements sont pourtant frustrants : il est interdit de chercher un emploi hors du camp ou de passer la nuit dehors (les réfugiés peuvent néanmoins sortir le jour).

Evolution politique récente

Progressivement, les réfugiés ont pris en main toute l'organisation. Dans chacun des sept camps, divisés en secteurs et sous-secteurs, la population adulte élit démocratiquement un secrétaire et ses cinq conseillers, dont une femme, avec une structure similaire à l'échelon des secteurs.

En 1999 et 2000, quelques événements importants ont fait évoluer une situation bloquée depuis dix ans. En janvier 1999, diverses organisations de réfugiés se sont fédérées en une plate-forme commune : le Bhutaneese Refugee Representative Repatria-

tion Committee (BRRRC). Parlant depuis lors d'une seule voix, les réfugiés ont renforcé leur crédibilité dans les camps et auprès de la communauté internationale.

Celle-ci s'est mobilisée pour aider les parties intéressées (les gouvernements du Bhoutan et du Népal) à trouver des solutions bilatérales favorisant le retour de réfugiés bhoutanais au pays. En octobre 1999, la visite au Népal et au Bhoutan de Mme Taft,

secrétaire d'Etat adjointe chargée des migrations au Département d'Etat des Etats-Unis, est suivie par une mission du Parlement européen en avril 2000, puis, en mai, par une rencontre entre le Haut commissaire pour les réfugiés, Mme Ogata, et les gouvernements du Bhoutan, puis du Népal, et les réfugiés.

A la Noël 2000, après neuf essais infructueux, les dixièmes pourparlers népalobhoutanais suscitent un nouvel espoir. L'accord politique final décide la mise en place d'une équipe de hauts fonctionnaires, cinq Bhoutanais et cinq Népalais, la Joint Verification Team (JVT). Appelée à vérifier systématiquement les identités dans les camps, afin de décider qui sera admis au rapatriement, la JVT se met au travail dans un premier camp le 26 mars 2001. L'espoir des réfugiés s'accompagne alors d'une inquiétude : au rythme actuel des vérifications d'identité, le processus pour l'ensemble des camps devrait prendre plus de trois ans !¹

Tout en collaborant avec la JVT, le BRRRC suit de près le processus en cours. Son plan d'action pour 2001 inclut un autre élément important. Le gouvernement royal du Bhoutan autorise, aujourd'hui encore,

l'implantation d'autres populations sur les terres des réfugiés : 18 000 familles s'y sont déjà installées. Le BRRRC espère le ferme soutien de la communauté internationale pour amener le gouvernement bhoutanais à mettre fin à cette politique, source de dangereux conflits lors des retours.

L'éducation des jeunes

Pour «accompagner, servir et défendre» les réfugiés bhoutanais, le Jesuit Refugee Service (JRS) intervient au Népal et dans le monde. Il plaide leur cause auprès des décideurs, notamment aux Etats-Unis, à l'Union européenne, au HCR et à la Commission des droits de l'homme de l'ONU, à Genève. Sa priorité reste cependant de gérer et d'animer le Programme éducatif pour les réfugiés bhoutanais (PERB).

Vingt ans d'expériences dans le monde, notamment en Afrique où Sœur Lolin Menéndes occupe la fonction d'experte pour les programmes éducatifs, ont convaincu le JRS que, une fois assurés les premiers besoins des nouveaux réfugiés - un toit, les soins de santé, l'alimentation - l'éducation des jeunes doit figurer parmi les urgences.

L'équipe actuelle du JRS attachée au PERB est composée de cinq Indiens, spécialisés en éducation : trois religieuses et deux jésuites, dont P.S. Amalraj, directeur du programme. A l'exception de quelques Népalais locaux, les membres du bureau du PERB, à Damak, et tous les experts et enseignants sont des réfugiés. Parmi ceux-ci, des *resource teachers*, spécialistes par matière et par niveau, forment au travail dans les camps des *in school resource teachers*. A leur tour, ceux-ci organisent des sessions de formation continue pour les équipes éducatives dans chaque camp.

Les acteurs du PERB, depuis les étudiants jusqu'au personnel de direction, en passant par les enseignants et les parents, sont extrêmement motivés. Ils collaborent

volontiers pour appliquer la méthodologie mise au point en fonction de l'environnement particulier des camps. Les réunions de planification et d'évaluation du système scolaire entre parents et équipes éducatives, ou entre élèves et professeurs, sont fréquentes. Tout cela permet d'aboutir à un enseignement de qualité, alors même qu'aucun réfugié enseignant au PERB n'est détenteur d'un diplôme d'enseignement.

Les enfants en âge d'école sont scolarisés à 100 %. Ainsi, pour l'année scolaire 2000-2001, on comptait 980 enseignants pour 40224 élèves, dont 48 % de filles de la pré-primaire à la huitième et 34 % en neuvième et dixième. Chaque camp comporte une école principale, de pré-primaire jusqu'en dixième, terme du cycle secondaire. En outre, 24 écoles de secteurs et 11 écoles décentralisées pour l'ensemble des camps répondent aux besoins d'une population scolaire croissante, évitant des effectifs trop élevés dans les classes. Le PERB étant intégré au programme de l'Education nationale du Népal, les élèves de terminale se présentent aux examens d'Etat. Les taux de réussites dépassent les moyennes enregistrées dans les écoles népalaises.

L'enseignement est subventionné par le HCR jusqu'en terminale, y compris pour les cours d'«éducation aux valeurs bhoutanaises» voulus par le JRS, tandis que les coûts des programmes complémentaires sont à la charge du JRS, de ses amis et donateurs. Ceci vaut pour les 900 étudiants en onzième et douzième, répartis dans les écoles de la ville, et pour d'autres jeunes à qui le JRS accorde une attention particulière pour qu'ils ne deviennent pas les «oubliés» parmi les «réfugiés oubliés».

Ainsi, ceux qui n'arrivent pas à suivre le programme sont orientés vers une section professionnelle. Environ 120 jeunes chaque semestre bénéficient d'une formation pratique sous la direction d'hommes et de femmes de métier. Divers apprentissages leur sont proposés : électricité, entretien

de matériel électronique, soudure, plomberie, mécanique automobile et menuiserie pour les jeunes gens ; tissage, couture et coiffure pour les jeunes filles.

Le JRS privilégie aussi les enfants ayant des besoins particuliers, par exemple 69 malentendants et des aveugles ! Des enseignants ayant reçu une formation spécialisée sont à leur service. Une méthode d'«éducation intégrée» permet ainsi à un millier de jeunes de suivre les mêmes classes que les autres petits de leur âge. Il est surprenant de repérer, parmi des élèves penchés sur leur manuel d'anglais, un enfant lisant en braille ! Pour les autres enfants handicapés, un accompagnement spécifique est confié à des jeunes animatrices et animateurs. Les tout-petits qui n'ont pas atteint l'âge de la classe pré-primaire sont accueillis dans des jardins d'enfants, où des moniteurs surveillent leurs jeux et organisent leurs activités.

Enfin, les jeunes femmes victimes de violences sexuelles reçoivent un indispensable accompagnement psychologique personnalisé. Les religieuses du JRS et leurs collaboratrices, formées à cet effet, les écoutent et leur proposent des activités propres à leur rendre une dignité personnelle.

Un programme modèle ?

Quelques réussites ont pu être notées dans l'expérience pédagogique du Programme éducatif pour les réfugiés bhoutanais, en particulier le degré de motivation élevé des acteurs, tous réfugiés. Le PERB a pourtant ses faiblesses. La principale provient du contexte de vie de la communauté des réfugiés. Même s'il favorise un désir généralisé d'éducation, il constitue un milieu artificiel n'offrant pas de débouchés aux jeunes au terme de leurs études secondaires : dans les deux cas de figure - retour au pays, ou prolongation de leur condition de réfugié à l'étranger - que deviendront-ils ?

Une évaluation globalement positive de ce programme du JRS a pourtant été faite par Timothy Brown, consultant en éducation au HCR. Enquêtant dans plusieurs écoles de camps du monde, il a passé quinze jours à Damak pour évaluer le PERB. Dans son rapport publié en février 2001, *Improving Quality and Increasing Attainment in Refugee Schools*, il écrit : «Il est recommandé que les acteurs impliqués dans des situations de réfugiés ailleurs dans le monde tirent les leçons du Programme éducatif pour les réfugiés bhoutanais et construisent leur propre modèle sur les valeurs solides observées dans ce cas : les motivations et la coopération de tous, la formation et le soutien constants fournis aux enseignants, et la manière de programmer l'éducation dans la perspective d'un bon rapport qualité-prix.»

Le rapport de T. Brown sur le projet éducatif du JRS au Népal a été à l'origine d'un séminaire organisé à Washington, en mars 2001, par le HCR. Son but était de préparer des recommandations pour l'éducation dans les camps de réfugiés du HCR dans le monde. P.S. Amalraj s.j. a pu y exposer l'expérience du JRS. On peut en être heureux : l'engagement du JRS, de ses collaborateurs et de ses amis bhoutanais à Damak sera bénéfique pour les réfugiés bien au-delà des frontières du Népal.

E. J.

¹ Selon le bulletin publié par le Bureau international du JRS, le Bouthan et le Népal auraient accepté, début septembre, d'accélérer le processus de vérification des réfugiés, du moins en ce qui concerne le camp de Khudunabari. Une annonce qui a laissé sceptique P.S. Amalraj s.j., directeur du JRS Népal, qui pense qu'il ne s'agit là que de faux espoirs et qui a rappelé que ce processus ne concerne qu'un seul camp. L'évolution récente des événements lui donne raison. (n.d.l.r.)